

# SIPAC

## BUREAU SYNDICAL DU 25 JUIN 2008

\*\*\*

L'an deux mille huit,

Le 25 juin le bureau légalement convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire à la maison des associations de Gasville - Oisème, sous la présidence de Monsieur Gérard CORNU, Président.

*Étaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Jaulneau, Lochon, Marie, Thomas, Goimbault, Billard, Dassier, Gautier, Rybarczyk, Sedillot, Géroutet  
Formant la majorité des membres en exercice.*

*Excusés : Mmes et MM. Paul-Loubière, Guéret, Soulet, Besnard, De La Raudière, Valor, Verger (conseil régional)*

### ◆ Validation des dossiers ORAC

Monsieur le Président donne la parole à Mme Ramond pour la présentation des dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage

INITITULE DE L'OPERATION	ACTIVITE	MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	COUT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION	REMARQUES
Reprise du matériel	Serrurerie - Métallerie	EURL PLANIS'FER (Frédéric Juillet)	Dancourt (Senantes)	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	FAVORABLE Fonds départemental
Achat d'un groupe d'aspiration	Menuiserie	SARL Pellé (M. Jean-Michel Pellé)	Pierres	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	FAVORABLE Fonds Etat
Achat de matériel d'échafaudage, de couverture et de désamiantage	Charpentier Couvreur	SARL AUDELAN-BARON (M. Audelan et M. Baron)	Nogent le Phaye	17 319,85 euros HT	30%	5 195 euros	FAVORABLE Fonds départemental
Travaux agencement et d'aménagement des bureaux	Electricité	SARL B.G.E. (M. Baron et M. Guilbaud)	Goindreville (Thivars)	19 862,95 euros HT	30%	5 958 euros	FAVORABLE Fonds départemental
Travaux de création d'un bâtiment professionnel	Mécanique Motocycles	Atelier Chatokhine (M. Franck Chatokhine)	Ouerray (Amilly)	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	FAVORABLE Fonds Etat
Achat de matériel de diagnostic immobilier	Diagnostic immobilier	ARDIA (M. François Lochon)	St-Georges-sur-Eure	23 419 euros HT	30%	7 025 euros	SUSPENDU Avis réservé du CP

Reprise du matériel, achat de matériel et enseigne	Coiffure	Cora-Line Coiffure (Mme Cora-Line Toussaint)	Maintenon	14 730,04 euros HT	30%	4 419 euros	FAVORABLE Fonds départemental Attend avis favorable de l'ABF
Travaux de mise aux normes et rénovation de la façade/enseigne	Boucherie	Boucherie Jumeau-Launay (M. Jumeau et M. Launay)	Amilly	29 928,33 euros HT	30%	8 978 euros	FAVORABLE Fonds départemental
Achat de matériel de diagnostic immobilier	Diagnostic immobilier	DIAG 28 (Mme Cappelaere)	Ruffin (Bréchamps)	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	SUSPENDU Avis réservé du CP
Travaux de rénovation, achat de matériel et enseigne	Maison de presse	Maison de presse (M. Julien Bachelet)	Illiers-Combray	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	FAVORABLE Fonds Etat Attend avis favorable de l'ABF
Travaux d'aménagement et achat de matériels	Epicerie	SARL le Marché de Maintenon (M. Abba Diémé)	Maintenon	28 198,76 euros HT	30%	8 459 euros	FAVORABLE Fonds départemental
Reprise du matériel et achat de matériels	Coiffure	EURL CVF Coiffure (Mme Peschot-Launay)	Fontaine la Guyon	18 881 euros HT	30%	5 664 euros	FAVORABLE Fonds départemental
Travaux d'aménagement et d'agencement du local	Opticien	EURL « La Vue est Belle » (Mme Blandine Hay)	Gallardon	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	FAVORABLE Fonds Etat

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble des dossiers présentés,
- Charge Monsieur le Président de transmettre le dossier au Département,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document se rapportant à ces dossiers.

**◆ Présentation des orientations d'actions dans le cadre de la préparation du Contrat Régional de Pays 3<sup>ème</sup> génération**

Le Pays chartrain présente les orientations d'actions dans le cadre de la préparation du Contrat Régional de Pays 3<sup>ème</sup> génération, à savoir la stratégie et la typologie d'actions pour les 12 modules retenus dans le cadre du règlement 3<sup>ème</sup> génération de contrats de pays adopté par le Conseil Régional. Il est proposé aux membres du bureau syndical de laisser un temps de réflexion concernant ces orientations et de se réunir à nouveau le 9 juillet prochain pour en reparler.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 21 H 15

Le Président,

Les membres du bureau,